

Phnom Penh, le 8 janvier 2010

Monsieur Yeng Virak
Directeur
Community Legal Education Centre (CLEC)

Monsieur Thun Saray
Directeur
ADHOC

Mme Souhayr Belhassen
Présidente
Fédération Internationale pour les Droits de l'Homme
(FIDH)

Objet : Opinion légale sur validité des concessions mises en valeur par la société Socfin-KCD

Réf. : Votre courrier daté du 25 novembre 2009

Madame, Messieurs,

Suite à votre courrier cité en référence, nous souhaitons vous faire part de nos réflexions et commentaires. Tout d'abord SOCFIN-KCD a été surprise le 19/11/2009 par la visite du CLEC (Monsieur Daniel King, juriste) accompagné de la délégation suivante :

- Chea Sopheap de Indigenous Community Support Organisation (ICSO)
- Sourny Sophea du CLEC
- Pen Bonnar de l'Association des Droits de l'Homme au Cambodge (ADHOC)
- Chey Thy de ADHOC
- Kul Midy de ADHOC
- Représentant de Caritas
- Représentant de My Village
- Plusieurs "représentants" des villages 1, 2, 5, 6 et 7 de la commune de Bu Sra

Le CLEC est ainsi venu informer Socfin-KCD d'un projet du mémo juridique que vous nous avez transmis sous sa forme finale le 25/11/2009. Nous ne comprenons pas le but du CLEC de se faire accompagner d'une si nombreuse délégation pour un premier contact avec la Socfin-KCD, si ce n'est autre que de mettre notre société en porte-à-faux avec la population locale. En effet, une requête du CLEC pour fixer une entrevue avec la direction de la Socfin-KCD aurait permis une réunion fournissant réponses à vos questions.

Nous n'avons pas été informé sur le processus conduisant au choix des "représentants" des villages de Bu Sra et nous ne sommes pas non plus en possession de la requête de ces "représentants" demandant un conseil légal au CLEC et à ADHOC concernant les concessions accordées au groupe KCD.

La représentation de Phnom Penh du Bureau du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations-Unies (OHCHR) nous a écrit que le CLEC "...suit le cas de Socfin ainsi que d'autres cas de conflits fonciers d'un point de vue légal/droit des peuples autochtones..."; lors de la réunion avec Socfin-KCD à Bu Sra, le CLEC a confirmé que "... le groupe était venu à ce moment car il avait pris connaissance de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) en cours par leur contact avec les Nations Unies". Socfin-KCD se questionne sur les limites du mandat de l'OHCHR.

Contrairement à ce que vous affirmez dans votre lettre, l'AFD n'a pas focalisé son éventuel financement sur les aspects sociaux liés à la concession économique de Socfin-KCD, mais bien sur l'établissement d'au moins 2000 ha de plantations d'hévéas familiales (PHF) dans la province de Mondoliri et à proximité de

la concession de Socfin-KCD (principalement en dehors de la concession) ainsi que sur la certification de jardins à bois de greffe d'hévéa sur l'ensemble du territoire Cambodgien. L'AFD financerait également de manière accessoire d'éventuelles mesures d'accompagnement (transition vers des techniques agricoles plus intensives, protection des communautés locales et conservation de l'environnement).

KCD a sous-traité et fourni à l'administration cambodgienne trois EIES (voir annexes 1, 2 et 3 pages de couverture). L'EIES que la Socfin-KCD réalise depuis le mois de septembre est un effort supplémentaire de la société en sus de ceux requis par la législation Cambodgienne; vous en trouverez les Termes de Référence en annexe 4; les rapports finaux vous seront communiqués après leur parution.

Les zones déjà plantées sont de 1780 ha situés sur la concession de Varanasi (surface totale de 2705 ha). Il est prévu de ne planter que de l'ordre de 60% de la surface totale des 3 concessions.

La communication et les consultations que la Socfin-KCD et les autorités cambodgiennes ont menées depuis le début du projet seront listées et décrites dans l'EIES qui est actuellement en cours.

Concernant les autres requêtes émises dans votre courrier, la Socfin-KCD a :

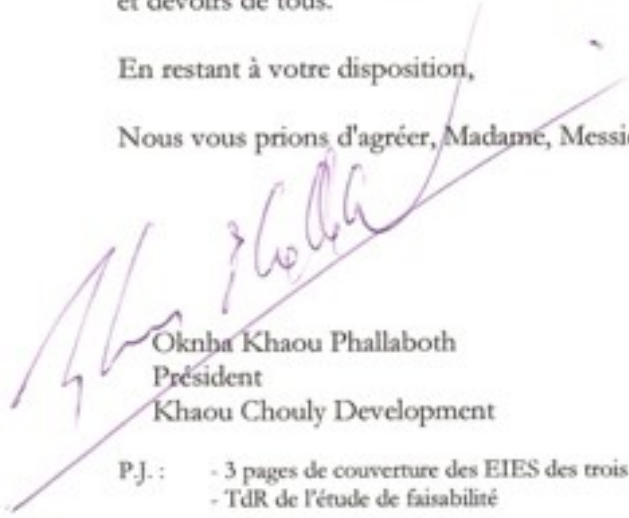
- arrêté tout défrichement depuis réception de votre courrier, et ce jusqu'à nouvel ordre (au moins pour quelques mois);
- approuvé la constitution d'un "Comité de Consultation Tripartite" en y nommant 3 représentants (en plus de 3 fonctionnaires nommés par les autorités locales, et de 3 représentants élus par la communauté de Bu Sra). Socfin-KCD propose que l'OHCHR ainsi que les ONG ayant signé votre courrier et conseillant les résidents de Bu Sra (CLEC et ADHOC), puissent être présents en tant qu'observateurs à toutes les réunions de ce "Comité de Consultation Tripartite". Un autre niveau de "Comités villageois de consultation" (composé de 3 résidents par village représentant les personnes impactées) sera proposé par l'EIES afin de gérer les compensations et plaintes individuelles.

La Socfin-KCD va par ailleurs commencer à encourager les familles ayant reçues compensation (par échange de terrain - vivrier ou PHF -) à cultiver leurs nouvelles parcelles dès la prochaine saison avec appui en techniques agricoles appropriées.

Le processus de compensations et explications sur les travaux réalisés sur la concession Varanasi est en cours. Un premier ensemble de 255 familles a été compensé; il reste un deuxième ensemble de 152 familles récemment apparues à étudier. L'EIES que Socfin-KCD finance en ce moment, va permettre de suivre un mode opératoire conforme aux intérêts des communautés villageoises de Bu Sra dans le respect des droits et devoirs de tous.

En restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Messieurs, nos sentiments les plus sincères.


Oknha Khaou Phallaboth
Président
Khaou Chouly Development


Philippe Monnin
Directeur Général
Socfin-KCD

P.J. : - 3 pages de couverture des EIES des trois concessions
- TdR de l'étude de faisabilité

C/c : - Christophe Peschoux (Représentant, Bureau du haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations-Unies au Cambodge)
- Jean-François Desmazières (Ambassadeur de France au Cambodge)
- Jean-Michel Severino (Directeur Général AFD) et Eric Beugnot (AFD Phnom Penh)